

COMMUNICATIONS VERBALES

M. le docteur MAIRE présente des spécimens récoltés à Rabat de l'*Amaranthus blitoides* S. Wats, var. *scleropoides* Thall, plante américaine déjà largement naturalisée à Casablanca en 1942. Il fait ensuite la communication dont le résumé suit :

D^r MAIRE : *Sur quelques Chénopodiacées nord-africaines.*

La révision des Chénopodiacées pour la rédaction de la Flore de l'Afrique du Nord a donné quelques résultats intéressants, dont les principaux peuvent être résumés ainsi :

1° Des *Salsola* récoltés dans les steppes de la Moulouya par DUCÉLLIER et MAIRE ont été identifiés avec le *S. gemmascens* Pall., espèce du Turkestan nouvelle pour l'Afrique ;

2° Le *Salsola Pachoi* Volk. et Asch, connu jusqu'ici en Égypte, est fréquent dans le Sahara algérien et marocain. Il est d'ailleurs identique au *S. tetragona* Del. qui a été confondu par les auteurs avec le *S. tetrandra* Forsk., espèce androgynodioïque nettement différente par son indument et divers autres caractères ;

3° Le *Salsola* naturalisé dans l'oasis d'El-Oued (Sous), à la suite d'un essai d'introduction du Saxaoul, est le *S. Paletziana* Litv. ;

4° L'*Anabasis aphylla* L. comprend une sous-espèce septentrionale abondante dans les steppes de Russie et riche en alcaloïdes, ssp. *rossica* Maire, et une sous-espèce méridionale, qui s'étend du Maroc à l'Iran, bien plus pauvre en alcaloïdes, ssp. *africana* (Murb.) Maire.

M. BIDAULT, souffrant, s'est excusé de ne pouvoir faire sa communication.

M. BOUDY a reçu de M. BOULHOL, inspecteur des eaux et forêts, une note lui signalant qu'il a trouvé, au cours d'une inspection, le *Juniperus communis* dans la région d'Amizmiz et à l'oued Tnirt, à 2.000 mètres d'altitude, régions où il n'avait pas encore été signalé.

M. WERNER donne lecture de la communication de M. MIÈGE, empêché.

E MIÈGE : *La valeur des glandes nectarifères comme caractère taxonomique, dans le genre « Gossypium ».*

Les plantes du genre « Gossypium » portent, sur divers organes, et notamment sur les nervures de la face inférieure du limbe foliaire, des glandes nectarifères, dont le nombre, la situation, les dimensions, la couleur diffèrent avec l'espèce et la variété. Les auteurs anciens considéraient le nombre de ces attributs comme stable, héréditaire et spécifique. C'est ainsi que, d'après LINNÉ, *G. barbadense* serait caractérisé par la présence constante de trois glandes foliaires, qui seraient réduites à une chez *G. herbaceum*, et même absentes chez *G. indicum*, et que, plus récemment, FRED. J. TYLER a établi une classification des cotonniers cultivés sur les particularités de leurs nectaires.

Cependant, il est incontestable que ce nombre n'est pas fixe et qu'il change non seulement d'un type à l'autre, mais encore et fréquemment